

Brou de noix



Propriétés :

Le Brou de noix Onyx, composé d'extraits de Cassel, est une teinture naturelle pour les bois bruts. Se dilue facilement dans l'eau pour obtenir une palette étendue de teintes allant de la plus foncée en utilisant le produit pur à des teintes moins foncées en employant le produit après dilution.

Caractéristiques physico-chimiques :

- Aspect : liquide
- Couleur : brun
- Odeur : sans odeur
- Densité relative (20°C) : 1,01 +/- 0,10
- Point d'éclair : non concerné
- pH (20°C) : 9,50 +/- 1,00

Code	GENCOD	Conditionnement	Palettisation
C04050106	3183942970109	6x1L	126 cartons
C04051906	3183942970017	6x190mL	200 cartons

Mode d'emploi :

Pour obtenir une teinte foncée : utiliser le produit pur.

Pour obtenir une teinte plus claire : diluer le produit dans de l'eau selon la teinte souhaitée.

Faire un essai préalable sur une partie cachée ou peu visible pour mettre au point la teinte désirée.

Appliquer au pinceau sur bois dépoussiéré et dégraissé.

Après séchage, nourrir le bois avec de l'Huile de lin Onyx, puis lustrer.

Dans tous les cas, faire un essai préalable pour vérifier la compatibilité avec le support.

Précautions d'emploi / Informations réglementaires :

Tenir hors de portée des enfants.

Respecter scrupuleusement les précautions d'emploi et les conseils de prudence, et lire les mentions de danger indiquées sur l'étiquette et/ou la Fiche de Données de Sécurité du produit.

FDS disponible sur le site <https://www.quickfds.com> : entrez Ardea comme fournisseur, choisissez la langue du document, indiquez le nom du produit ou son code-barres/gencod, et consultez la FDS depuis votre compte. Centre Antipoison : 01.45.42.59.59.

Consultez également notre site <http://www.onyxbricolage.fr>.

Important : le contenu de cette documentation résulte de notre expérience du produit. Il ne peut engager notre responsabilité quant à son utilisation à chaque cas particulier. Il est en outre indispensable de procéder à des essais préalables.

Ces informations sont rédigées au mieux de nos connaissances, à la date de révision indiquée sur le document.